

ACADEMIE DE NANTES
INSPECTION ACADEMIQUE de MAINE ET LOIRE
N° de téléphone d'urgence : 06 15 90 82 28

SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S)
1^{ER} DEGRE PRIVE SOUS CONTRAT
(DEPOT 15 JOURS AVANT LE DEPART AU BUREAU DE LA VIE SCOLAIRE)

Texte de référence	Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 – Circulaire n°2005-001 du 5 janvier 2005 En consultation sur le site Internet de l'Inspection Académique http ://www.ia49.ac-nantes.fr
---------------------------	---

Ecole : ☐ maternelle ☐ primaire ☐ élémentaire	Circonscription :	
Nom :		
Adresse :		
Code postal:	Commune :	
Tel:	mail:	Tél portable (facultatif) :

Nom et prénom des enseignants	Classe(s)	Effectif(s)

En cas de séjour commun avec une autre école : Nom de l'école :

ORGANISATION DU VOYAGE

Nombre de nuitées :							
ALLER				RETOUR			
Départ de l'école		Arrivée au centre		Départ du centre		Arrivée à l'école	
Date	Heure	Date	Heure	Date	Heure	Date	Heure
Itinéraire (préciser si étapes) :				Itinéraire (préciser si étapes) :			

STRUCTURE D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT

Nom de l'établissement d'accueil	Adresse, Téléphone ,Fax	Le centre est-il inscrit au répertoire départemental
		☐ OUI ☐ NON (cocher la case)

Référence	ENCADREMENT			
BO hors série N°7 du 23/09/99 Page 7 §II.2	1-ENSEIGNANTS			
	Nom - Prénom		Qualification (AFPS-PSC1-BNS,.....) : Fournir copie du diplôme ou de l'attestation	
Page 7 § II.2.1 + Page 8 tableau 1	2-PERSONNELS ASSURANT L'ENCADREMENT VIE COLLECTIVE			
	-Le chauffeur n'est en aucun cas pris en compte dans le taux d'encadrement.			
	-Dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou de plusieurs classes est considéré comme constituant d'une seule classe			
	-La présence dans l'équipe d'encadrement d'un titulaire du PSC1, de l'AFPS, du BNPS ou du BNS n'est pas requise pendant le transport. Elle est en revanche obligatoire sur le lieu d'hébergement , y compris la nuit. <u>Fournir les copies des diplômes ou attestations de qualifications</u>			
	2.1 – AU DEPART DU DEPARTEMENT D'ORIGINE (et donc présents dans les transports)			
	Nom - Prénom	Date de naissance	Qualification	Rôle
	2.2 – SUR LE LIEU DU SEJOUR (y compris la nuit)			
	Nom - Prénom	Date de naissance	Qualification	Rôle
Pages 9 et 10 Tableaux 2 et 3	3-INTERVENANTS EXTERIEURS DANS LE CADRE DES ENSEIGNEMENTS : ACTIVITE PHYSIQUES ET SPORTIVES, ARTISTIQUES,.....			
	<u>-Pour toute activité sportive figurant sur le planning de la sortie, merci d'indiquer clairement l'intervenant qui la dispensera et ses qualifications</u>			
	Attention , les activités physiques et sportives nécessitent un taux d'encadrement particulier (cf tableau joint) et requièrent une qualification spécifique des intervenants. L'enseignant veillera au respect du taux d'encadrement des ces activités.			
	Nom - Prénom	Date de naissance	Qualifications (ex : Brevet d'état) ou statut : Joindre copie des diplômes ou attestation de qualifications	Nature de l'activité ou de l' enseignement

Référence	TRANSPORT	
	Moyen de transport	Documents à fournir
Pages 14 et 15	☐ Train ☐ Ligne aérienne régulière ☐ Ligne maritime régulière	Néant
	☐ Ligne régulière de bus, de car ☐ Métro, RER	Néant
	☐ Car : Transport assuré par une <u>collectivité territoriale</u> ou le <u>centre</u>	Attestation de prise en charge + Annexes 3 et 3 bis
	☐ Car : Transport assuré par une <u>compagnie de transport</u> : Nom / raison sociale du transporteur : Adresse : Téléphone :	Annexes 3 et 3 bis + copie du schéma de conduite établi par le transporteur (cf modèle ci-joint)
Page 7 § II.2	☐ Péniche ☐ Bateau	Attestation de prise en charge + certificat de navigation + agrément pour transport des personnes
	☐ Autre moyen de transport (à préciser)	Agrément des intervenants bénévoles si déplacement à vélo

§II.1.1 §II.5.2 §V.5 §II.3	<u>Le directeur atteste qu'il est bien en possession , pour chaque élève des documents ci-dessous</u> ☐ Autorisation écrite des parents ☐ Attestations d'assurance responsabilité civile et individuelle accidents corporels pour les enfants ☐ Attestation des parents autorisant l'hébergement dans les familles le cas échéant La responsabilité civile et individuelle accidents pour les accompagnateurs bénévoles est recommandée
-------------------------------------	--

	<u>RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER</u> ☐ Demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitées ☐ Fiches d'information sur le transport : annexes 3 et 3 bis ☐ Le schéma de conduite (pour le transport en car et complété par l'organisateur du transport) doit obligatoirement être joint. ☐ Copie des diplômes des intervenants extérieurs pour les sorties hors département ☐ Copie de l'attestation PSC1 (ou équivalent) ☐ Le projet pédagogique et éducatif avec le programme <u>détaillé</u> du séjour et les actions ultérieures
--	--

Fait à

le

Nom, prénom de **l'enseignant coordinateur** du projet :

Signature

TAUX MINIMA D'ENCADREMENT FIXES PAR LA CIRCULAIRE N°99-136 du 21/09/99

TRANSPORT ET VIE COLLECTIVE

(Attention : un titulaire du BNS ou BNPS ou AFPS obligatoire pendant les moments de vie collective)

<i>Ecole Maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
2 adultes au moins dont le maître de la classe, quelque soit l'effectif de la classe	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quelque soit l'effectif de la classe
Au delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8 élèves	Au delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10 élèves

ACTIVITES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE PRATIQUEES PENDANT LES SORTIES SCOLAIRES

<i>Ecole Maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
Jusqu'à 16 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant	Jusqu'à 30 élèves, le maître de la classe plus un intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant
Au delà de 16 élèves, un intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves	Au delà de 30 élèves, un intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves

ACTIVITES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE PRATIQUEES PENDANT LES SORTIES SCOLAIRES ET NECESSITANT UN ENCADREMENT RENFORCE:

Sports de montagne (ski -escalade-raquettes- alpinisme)
 Activités aquatiques ou subaquatiques
 Activités nautiques avec embarcation
 VTT et cyclisme sur route

Sports Equestres
 Tir à l'arc
 Sports de combat
 Hockey sur glace
 Spéléologie

<i>Ecole Maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant	Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant qualifié ou bénévole; agréé ou un autre enseignant
Au delà de 12 élèves, un intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves	Au delà de 24 élèves, un intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves

NB : En dérogation aux taux fixés par le tableau ci-dessus, le taux minimum d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route est le suivant ; Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant Au delà de 12 élèves, un intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 06 élèves.

ANNEXE 3
(A utiliser pour le trajet aller-retour)

FICHE D'INFORMATION SUR LE TRANSPORT

A REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR DE LA SORTIE SCOLAIRE, OU LA COLLECTIVITE
TERRITORIALE OU LE CENTRE D'ACCUEIL EN CHARGE DU TRANSPORT

PIECES A JOINDRE :

- Schéma de conduite (voir modèle ci-joint) fourni par le transporteur
- Annexe 3bis pour les trajets effectués sur place

Transport :

نقل régulier
نقل occasionnel

Trajet aller	Trajet retour	Date de départ	Date de retour	Effectif total (élèves + accompagnateurs) **
De.....	De.....			
à.....	à.....	<u>Heure de départ</u>	<u>Heure de départ</u>	 élèves
Kms	Kms			
.....		<u>Heure d'arrivée *</u>	<u>Heure d'arrivée *</u>	adultes

* après avoir pris connaissance du schéma de conduite fourni par le transporteur

** l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou de plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

Descriptif de l'itinéraire (pour une sortie de plusieurs jours, indiquez tous les trajets prévus) :

Nom/raison sociale du transporteur :

Téléphone :

Pour les entreprises de transport public routier de personnes, numéro d'inscription au registre préfectoral autorisant à exécuter des services de transports occasionnels.

Attention :

Le nombre de personnes participant à la sortie scolaire ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalées sur la carte violette, configuration « transports d'adultes » lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).

Schéma de conduite (pour le transport aller-retour)
--

Le schéma de conduite n'est pas un simple itinéraire : Il doit comporter des informations précises (voir ci-dessous) et doit-être obligatoirement joint à l'annexe 3 du dossier de sortie scolaire

Ce schéma sera rempli par le transporteur ou par l'enseignant sur les indications de celui-ci.

NOM/RAISON SOCIALE/ADRESSE et CACHET DU TRANSPORTEUR

Ecolede

Nombre de chauffeurs :

Nombres d'élèves :.....Nombre d'accompagnateurs :

	ALLER	RETOUR
Date du transport		
Lieu précis de prise en charge (ex : centre X de XXX)		
Heure de départ		
Lieu précis de destination (ex : centre X de XXX)		
Kilométrage		
Temps de route prévu		
Localisation des arrêts		
Arrêts pour changements de chauffeur		
Horaires et lieu précis de repas le cas échéant		
Itinéraire prévu		
Observations supplémentaires éventuelles		

ANNEXE 3 BIS
(A utiliser pour les excursions sur place)

A remplir par le centre en charge du transport, l'entreprise de transport et/ou l'enseignant (sur les indications du transporteur)

Ecole :de

Attention, les itinéraires doivent être absolument précisés.

<i>Date(s) prévue(s)</i>	<i>Trajet aller</i>	<i>km</i>	<i>Horaires départ- arrivée</i>	<i>Trajet retour</i>	<i>km</i>	<i>Horaires départ- arrivée</i>	<i>Effectif</i>	<i>Transporteur</i>
Exemple : 12/01/200	De Angers à La Ferté- Bernard	140km	08h30 à 10h	De La Ferté- Bernard à Angers	140km	De 17h à 18h30	22 élèves 3 adultes	GETOUBUS ANGERS
Itinéraire * : Ecole X à Angers -D323 : Durtal -La flèche- Le Mans - Centre X à La Ferté- Bernard -								
	de à			de à			 élèves adultes	
Itinéraire *								
	de à			de à			élèvesadultes	
Itinéraire *								
	de à			de à			élèvesadultes	
Itinéraire *								
	de à			de à			élèvesadultes	
Itinéraire *								

** Lieux précis de départ et d'arrivée + principales communes traversées. En cas de déplacement long (une journée) ou complexe (nombreux arrêts..) utiliser le schéma de conduite en annexe*